

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



19078800

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

- 4 JUIN 2019

DIVISION MONS

N° d'entreprise : **0536 299 340**

Dénomination

(en entier) : **ALEX IMMOBILIER**

(en abrégé) :

Forme juridique : **société privée à responsabilité limitée (SPRL)**

Adresse complète du siège : **7021 Havré, Rue Adonis Descamps 168**

Objet de l'acte : TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Conformément à l'article 3 de ses statuts publiés aux annexes du Moniteur Belge le 11 juillet 2013, il est décidé de transférer le siège social de la ALEX IMMOBILIER, avec effet au 1^{er} mai 2019, à 7020 NIMY, Rue des Fusillés 12.

Vincent Bultot, administrateur délégué de la SA 3D LUXEMBOURG

Représentant permanent de la SPRL ALEX IMMOBILIER

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/06/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).